

réclame souvent. Nous encourageons le Secrétaire général à établir un quatrième groupe de travail sur la responsabilisation et l'avancement des femmes afin d'appuyer un suivi actif du Programme d'action de Beijing. Naturellement, la création de ce groupe ne dispenserait pas les autres groupes de travail de la nécessité d'intégrer les dimensions de l'égalité des sexes et du développement durable dans leurs travaux.

Nous savons que les fonds et les programmes de l'ONU ont déjà pris des mesures pour intégrer pleinement dans leurs travaux les objectifs de développement social en général et du suivi de Copenhague en particulier. Le PNUD peut faire un apport spécial et faciliter l'effort à la grandeur du système s'il met à contribution son réseau considérable sur le terrain afin d'appuyer la programmation coordonnée et qu'il aide à renforcer les capacités nationales face à la lutte antipauvreté et aux autres engagements clés de Copenhague. Il faut d'ailleurs signaler le leadership de Gus Speth à cet égard.

Le Canada croit aussi qu'une Commission du Développement Social revitalisée a un rôle important à jouer dans le suivi du Sommet. Nous croyons qu'un organisme, axé sur les politiques, a un rôle à jouer dans l'examen des moyens à mettre en oeuvre pour atteindre les objectifs convenus. Lors de sa session extraordinaire, la Commission devrait donc attacher la plus grande importance à l'élaboration d'un programme de travail thématique pluriannuel qui reflète le cadre convenu à Copenhague. Ce programme devrait reconnaître les interrelations clés qui lient les thèmes centraux du Sommet: la pauvreté, l'emploi et l'intégration sociale. La Commission devrait aussi :

- adapter son mandat afin d'assurer une approche intégrée du développement social,
- intégrer les questions sectorielles actuellement inscrites à l'ordre du jour au sein du programme de travail thématique pluriannuel,
- revoir et moderniser ses méthodes de travail,
- chercher des façons créatrices de mettre à contribution des experts indépendants et des représentants de la société civile.

Nous continuons aussi de penser que l'ECOSOC a un rôle important à jouer dans l'harmonisation des programmes de travail de la Commission avec les programmes des autres commissions et dans la coordination des politiques en général.